

L'ODT ouvre ses portes aux travailleurs immigrés

■ Création d'un syndicat dédié

■ Une première sur le plan africain

LES immigrés au Maroc ne veulent plus accepter de travailler dans des conditions précaires et être exploités par leur employeur. Le 1er mai dernier, ils ont exprimé cette revendication durant les défilés des syndicats. Pour se doter d'un cadre réglementaire, ils ont décidé de réclamer leurs droits sous la bannière de l'Organisation Démocratique du Travail (ODT). Le club des avocats à Rabat a abrité durant toute la journée de dimanche dernier les travaux du 1er Congrès National Constitutif du Collectif Syndical des Travailleurs Immigrés au Maroc (CSTIM). Une rencontre qui a connu la participation de près de 150 congressistes en majorité issus des pays africains. Dans la salle

aussi, quelques immigrés philippines. Après les débats, l'assemblée a procédé à l'élection du SG du nouveau syndicat. Et c'est Marcel Amiyeto qui été désigné à l'unanimité. Une réunion est, en principe, prévue samedi prochain pour l'élection des membres du Collectif.

Avec la crise économique, la situation des immigrés s'est aggravée. Ali Lotfi, SG de l'ODT, rappelle que dans ces conditions ils sont recrutés illégalement et effectuent les «pires besognes» aux salaires les plus bas. « Outre la défense des droits de cette



Marcel Amiyeto, SG du nouveau syndicat des travailleurs immigrés au Maroc et Ali Lotfi (à droite), SG de l'ODT (Ph. NEA)

catégorie de travailleurs, notre organisation avec le nouveau syndicat vont lancer une enquête nationale sur la situation des immigrés au Maroc », indique Lotfi. De fait, selon Marcel Amiyeto, il est difficile d'avoir une idée précise sur les immigrés

au Maroc. «Par exemple à Rabat, on a recensé près de 260 travailleurs subsahariens dont la majorité en situation irrégulière. Ils travaillent dans les secteurs du bâtiment, l'hôtellerie et la restauration », précise le SG du CSTIM. A noter qu'en 2007, une enquête a été réalisée sur les flux migratoires par l'Association Marocaine d'Etudes et Recherches sur les Migrations (AMERM). Les principaux résultats de ce travail ont été rappelés aux congressistes par Mohamed Khachani, professeur à la faculté de droit à Rabat et président de l'AMERM. Selon cette enquête, les immigrants sont issus d'une quarantaine de pays africains. Les Nigériens arrivent en tête (15,7%), suivis des Maliens (13,1%) et des Sénégalais (12,8%). Près de 80% sont de sexe masculin. Alors que l'âge des migrants en transit au Maroc oscille entre 15 et 47 ans. Sur le volet scolarité, près de 32% de l'échantillon objet de cette enquête ont un niveau secondaire et 16,1% un niveau supérieur. □

Noureddine EL AISSI